

Monceau Multifonds Plus

Contrat collectif d'assurance vie multisupport en unités de compte

Fiche produit - document non contractuel



Monceau Multifonds Plus

Votre assurance vie multisupport en unités de compte

Fiche produit - document non contractuel



Monceau Multifonds Plus permet de diversifier l'épargne sur les marchés financiers et immobiliers, pour rechercher un rendement de long terme.

Monceau Multifonds Plus donne accès à des fonds labellisés socialement ou écologiquement responsables.

Monceau Multifonds Plus permet d'accéder à un actif immobilier de grande qualité, géré en direct par Monceau Assurances depuis plus de 60 ans.

Accédez à des performances financières et à une gestion immobilière reconnues

- Vous diversifiez votre épargne au moyen d'unités de compte adossées aux marchés financiers et immobiliers, pour optimiser l'équilibre entre performance et sécurité, en accord avec le niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.
- Vous accédez à un support immobilier aux performances reconnues et durables, constitué principalement d'immeubles de bureaux de qualité, répartis entre Paris, la région parisienne et les grandes métropoles régionales.

L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Sa valeur n'est pas garantie et est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et, ou, immobiliers.

Choisissez la souplesse d'un contrat adaptable à tout moment

- Après un versement d'entrée minimum de 1 500 euros, vous effectuez les versements que vous voulez quand vous le souhaitez.
- Afin d'épargner régulièrement, vous planifiez vos cotisations au moyen de prélèvements automatiques.
- Par simple demande écrite ou au moyen de votre espace internet personnel, vous pouvez arbitrer à tout moment entre les supports, en fonction des possibilités offertes par Monceau Multifonds Plus.
- Vous disposez librement de votre épargne en demandant un rachat partiel ou total.

Profitez du cadre successoral et fiscal de l'assurance vie

- Vous bénéficiez du cadre fiscal de l'assurance vie sur les plus-values réalisées.
- Vos arbitrages n'ont aucune incidence fiscale, ceux-ci étant réalisés entre supports sans sortir du contrat.
- Vous choisissez vos bénéficiaires en cas de décès et vous leur faites profiter d'une exonération totale ou partielle des droits de succession.

Bénéficiez d'une information complète et régulière

- Vous recevez chaque année un relevé de situation détaillé indiquant la valeur actualisée de votre adhésion.
- Vous accédez à un espace personnel confidentiel Monceau-et-moi qui vous permet notamment d'accéder à vos contrats en temps réel, de suivre vos opérations courantes et de consulter vos relevés de situation.
- Vous recevez Monceau assur'infos, la lettre d'information de Monceau Assurances.

Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'un groupe d'assurance d'essence mutualiste

- Vous bénéficiez des 65 années d'expérience réussie de Monceau Assurances en assurance vie.
- Vous rejoignez un groupe d'assurance qui n'a pour seul but que de servir et satisfaire ses sociétaires et clients.
- Vous profitez d'une capacité de gestion à coûts maîtrisés et concurrentiels.
- Vous pouvez faire appel à votre agent général Monceau Assurances, votre interlocuteur de proximité à votre service.

www.monceauassurances.com



Monceau Retraite & Épargne - Société anonyme au capital de 45 000 000 euros.
Entreprise régie par le code des assurances - RCS Paris B 443 137 500
Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08
Tél. : 01 49 95 79 79 - www.monceauassurances.com